ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AOUT 2016

- 1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015 ;
- 2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015 ;
- 3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2015;
- 4. Quitus aux Administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
- 5. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2015 ;
- 6. Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité légale.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AOUT 2016

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à...... des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport général des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les états financiers de la Société arrêtés au 31 Décembre 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à...... des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du Rapport spécial des Commissaires aux comptes portant sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre au cours de l'année 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à...... des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux Administrateurs de la Société, quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserve, pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée àdes présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, aux Administrateurs de la Société, des jetons de présence d'un montant de Mille (1.000,000) Dinars brut par Administrateur au titre de l'exercice 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration pour répartir le résultat de l'exercice 2015 comme suit :

Résultat net de l'exercice607 927,503DReport à nouveau bénéficiaire3 958 130,815DBénéfice avant prélèvementDe la réserve légale4 566 058,318D

Prélèvement au titre de la Réserve légale 0,000 D

Bénéfice distribuable 4 234 287,615 D

Résultats reportés 3 954 287,615 D

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à...... des présents.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous les dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.